

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 SEPTEMBRE 2022

### **2022-65** DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - MODIFICATION

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt et un septembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du quatorze septembre 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

**Titulaires présents :**

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

**Délégués titulaires absents :**

Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique (excusé)  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

**Délégués suppléants présents :**

Monsieur Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

**Secrétaire de séance :** Monsieur Patrick BERTIN

Affichage le 22 septembre 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-53 du Comité syndical en date du 8 octobre 2020 portant désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Considérant la fin de mandat de M. Maurice BOUHIER, délégué titulaire du Comité syndical,

Considérant la nécessité de remplacer M. Maurice BOUHIER en tant que membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres est une commission chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée,

Considérant que pour un syndicat mixte, la Commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer les marchés publics, le Président ou son représentant, et de cinq membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Comité syndical décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'appel d'offres à caractère permanent :

Une seule liste se présente :

**Titulaires :**

- M. Yves TAILLANDIER
- M. Frédéric DUNET
- M. Patrick BERTIN
- M. Florian BOYERE
- M. Dominique DAVID

**Suppléants :**

- M. Sylvain LEFEUVRE
- M. Jean-Paul ALLANIC
- M. Jean-Pierre BELLEIL
- M. Pascal PAILLARD
- M. Gaëtan LEAUTE

**La Comité décide, à l'unanimité :**

- **De procéder, sur décision unanime, à la désignation des représentants, par un vote à main levée,**
- **De désigner, à l'unanimité, comme membres de la Commission d'appel d'offres la liste ci-dessus,**
- **De préciser que les membres suppléants pourront remplacer indifféremment tout membre titulaire empêché, dans l'ordre de la liste des suppléants.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**